

Conseil : un débat autour de l'assainissement

Crozon — Le principal débat du conseil municipal a porté sur l'épineux dossier de l'assainissement. Pour que les élus puissent s'y retrouver, Patrick Berthelot, le maire, a proposé une réunion d'information.

Indemnités des élus

Jeudi, Patrick Berthelot, maire de la commune, a commencé le conseil municipal en se félicitant du travail en commun et la concertation exemplaire avec l'opposition. La liste Crozon dynamique, écologique et solidaire, menée par Gaëlle Vigouroux, s'est abstenue pour tous les délibérés concernant les délégués des différentes commissions et organismes, mettant en cause la gouvernance générale.

La liste Écouter pour agir, menée par Chantal Sévellec, s'est abstenue pour les représentants des centres hospitaliers de Crozon et Landerneau : « **Nous ne contestons pas la personnalité élue, mais la mise en réseau arbitraire qui fut décidée de façon impulsive par M. Moysan (ancien maire), sans consultation du corps médical et des représentants du personnel.** »

Mais ils ont apprécié que le maire

précise les indemnités des élus : 2 341 € pour le maire, 980 € pour les adjoints, 233 € pour les conseillers délégués et 77 € pour les conseillers.

Assainissement

L'assainissement reste le point sensible de la commune. Les élus venant de prendre leurs fonctions se posent beaucoup de questions, entre autres, sur le contrat d'affermage avec la Saur (entreprise dédiée aux services de l'eau), les délestages et un réseau qui vieillit.

Chantal Sévellec s'interroge sur la Saur : « **En six ans d'opposition, nous n'avons jamais vu de représentants.** » Le dossier est compliqué et Patrick Berthelot propose une réunion avec tous les acteurs pour l'éclaircir : « **Nous allons faire le point sur ce qui a été fait et ce qui doit être fait.** »

Hôtel Sainte-Marine

En conflit avec la mairie, l'hôtel Sainte-Marine avait fermé ses portes. L'association Léo Lagrange loisirs, qui gérait l'établissement, avait décidé de se saborder, lorsque l'ancien maire, Daniel Moysan, avait décidé de mettre l'hôtel en vente, sans répondre à la proposition d'achat de l'association.

Deux ans plus tard, Chantal Sévellec s'interroge sur un compromis qui n'aurait pas débouché sur une vente effective. Patrick Berthelot précise qu'un compromis a été signé avec de nouveaux repreneurs pour un projet d'hôtel-restaurant.

Île Vierge

Gaëlle Vigouroux constate que l'île Vierge est toujours fermée au public, en raison de la crise sanitaire : « **La commune est engagée dans un dispositif régional d'actions. Quelle**

stratégie prévoyez-vous ? »

Patrick Berthelot précise que « **nous avons entendu la population, lors d'un échange constructif avec un représentant de l'association Adélisio (Association de défense du littoral sud-ouest de la Presqu'île). Nous avons pris des engagements parfaitement sensés. Nous rendrons compte de ce que l'on peut faire. Ce seront des actes pratiques, concrets et immédiats.** »

Gens du voyage

Une première famille s'est installée sur l'ancien terrain de foot prêté par le propriétaire, une autre sur le terrain de foot, alors que la saison doit commencer ce lundi. La municipalité a déposé plainte. « **Nous avons une aire pour les gens du voyage qui est libre, mais ils n'en veulent pas !** » déplore le maire